

Fiche de fonction

EMPLOYE(E) COMMERCIAL(E) III FRUITS ET LEGUMES

Employé(e), Niveau 3

Les fonctions de niveau 3 comportent l'exécution de travaux qualifiés avec une part d'autonomie nécessitant une maîtrise professionnelle.

(CCN du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire)

Veille à la bonne tenue de son rayon (balisage, propreté, hygiène, fonctionnement ...), étudie, propose et réalise l'adaptation des présentations et implantation des produits, distribue le travail de quelques employés, accueille et conseille le client dans le rayon fruits et légumes.

L'employé(e) commercial(e), rayon fruits et légumes, niveau 3 est également amené à travailler au sein des rayons fleurs-plantes, 4° gamme et 5° gamme et fruits et légumes sec.

ACTIVITES PRINCIPALES

Relation Client

- Renseigne et conseille les clients avec l'attitude commerciale adéquate (ex: courtoisie, politesse...).
- Participe à l'animation du PDV dans le cadre d'opérations spécifiques, selon les directives de la direction.

Gestion

- Participe à la mise en place et au suivi des plans d'actions définis par la direction pour rectifier les écarts de chiffre d'affaires, de marge et de démarque.
- Suit les consignes de la direction concernant le niveau de stocks.
- Suit et classe l'historique des opérations (saisonniers et spécifiques).
- Participe à la lutte anti-démarque selon les consignes de la direction.
- Participe à la réalisation des inventaires selon les consignes de la direction, au minimum à fréquence mensuelle pour le frais.

Commandes et Livraisons

- Prépare et propose les commandes dans le respect de la politique PDV, permanent et promotionnel (utilisation des cadenciers, MSI ou tablette).
- Vérifie les livraisons (contrôle qualitatif et quantitatif, présence des mentions obligatoires).
- Administratif :
 - ✓ Remonte les bons de livraison vers le service comptable
 - ✓ Identifie les litiges fournisseurs et établit les bons de non-conformité (BNC), en réfère à son/sa supérieur(e) hiérarchique.

Mise en rayon et Implantation

- Distribue et répartit le travail entre plusieurs collaborateurs et informe la direction de toutes difficultés de mise en œuvre.
- **Assure :**
 - ✓ le remplissage des rayons (produits de qualité en quantité suffisante) tout en manipulant les produits avec soin.
 - ✓ la rotation des produits dans le PDV, entre la réserve, la chambre positive et le rayon (respect de la règle premier entré, premier sorti).
 - ✓ le rangement ordonné des réserves du rayon fruits et légumes selon les consignes de son/sa supérieur(e).
- Effectue le relevé des ruptures et prend connaissance des anomalies de stock en respectant les procédures définies par la direction, en réfère à sa hiérarchie.
- **Est chargé(e) de :**
 - ✓ la mise en place et du suivi de l'affichage de son secteur, publicité sur le lieu de vente (PLV)/ information sur le lieu de vente (ILV).
 - ✓ la mise en place et du suivi des implantations, suivant les consignes de la direction (cf. plan de Masse Fruits et Légumes).
 - ✓ la « mise en scène » (théâtralisation) des produits présentés notamment les promotions.
- Respecte l'assortiment en fonction de la saisonnalité.

Balisage et Information Prix

- Est chargé(e) de la mise en place des affichettes prix dans le rayon fruits et légumes conformément aux consignes de son supérieur notamment s'assure de l'indication de la dénomination du produit, l'origine, le prix au kilo ou à l'unité... pour chacun des produits (cf. Plan de Maitrise Sanitaire fruits et légumes).
- Effectue le tarage des balances du rayon fruits et légumes, et caisses tous les jours, avant l'ouverture aux clients.
- S'assure de la présence d'un nombre suffisant de sacs à la disposition de la clientèle et de rouleaux d'étiquettes pour les balances.
- S'assure de la cohérence des prix entre les balances et les affiches prix.
- Est chargé(e) d'informer le/la responsable du secteur caisse et/ ou fichier des changements concernant son rayon.
- Réalise des relevés prix concurrents à fréquence déterminée par la direction pour le rayon fruits et légumes conformément aux consignes de son/sa supérieur(e).

LISTE NON LIMITATIVE, NI EXHAUSTIVE
Tâches pouvant être modifiées en fonction des nécessités des besoins du service.

REGLEMENTATIONS ET OBLIGATIONS

Respecte les règles d'hygiène et qualité

- Respecte les règles d'hygiène qualité et le suivi de la traçabilité sur son rayon, doit notamment veiller à la tenue du cahier de traçabilité de son rayon. (cf. PMS et Guide Hygiène/ Qualité fruits et légumes).
- Dans le cas de produits alimentaires assure la propreté, l'hygiène des rayons concernés, la conservation du stock dans les meubles et les réserves appropriées en suivant les règles d'hygiène qualité.
- Effectue l'acheminement des produits entre la réserve, la chambre positive et les rayons dans le respect des règles d'hygiène qualité.
- Assure l'entreposage correct des fruits et légumes dans la réserve et dans la chambre positive dans le respect des consignes de la direction en suivant les règles d'hygiène qualité.
- Est chargé de la propreté des chambres positives et/ ou réserves selon le plan de nettoyage et de désinfection établi.
- Effectue les fermetures du rayon dans le respect des consignes de la direction
- Assure le « rafraîchissement » des produits (ex: effeuillage des poireaux, des salades...) et si nécessaire leur retrait du rayon pour ne présenter que des produits de qualité marchande à la clientèle, dans le respect des consignes de la direction.
- Assure le retrait anticipé des produits concernés par les dates limites de consommation (D.L.C.), les dates de durabilité minimum (DDM) suivant les consignes de la direction.
- Assure le retrait des produits du rayon lors d'un message de retrait, retrait-rappel provenant de l'amont en suivant à la lettre les informations spécifiées sur le message.
- Participe à la mise en place et au suivi des plans d'actions définis dans le cadre de l'audit AQUALEHA en hygiène qualité selon les consignes de sa direction.

Respecte la réglementation dans les domaines ci-après mentionnés et la sécurité

- S'assure du respect de la législation en matière d'étiquetage, d'affichage et d'informations clients (mentions obligatoires: libellé, prix, origine,...) selon les directives de son/sa supérieur(e).
- Constate et informe son/sa supérieur(e) hiérarchique en matière de publicité mensongère (prix erronés et indisponibilité des articles présents sur prospectus).
- S'assure du respect de la législation concernant les poids et mesures (tarage et vignettes de validité des balances).
- Utilise l'ensemble des outils et matériels selon les règles de sécurité.
- Est chargé(e) d'informer son/sa supérieur(e) hiérarchique d'un mauvais fonctionnement du matériel et des outils de son secteur.
- S'assure du libre accès au matériel de sécurité dans ses rayons, veille au libre accès des issues de secours.
- S'assure du libre accès aux allées et aux dégagements (absence de combis, cartons, ...).
- Doit porter ses équipements de protection individuelle (chaussures de sécurité...).

Personnel

- Doit porter sa tenue de travail, son badge.
- Doit veiller à la propreté de sa tenue et de son hygiène personnelle.
- Suit les stages de formation décidés par sa direction.
- Est présent(e) lors des réunions d'informations organisées par son/sa supérieur(e) et/ ou la direction du PDV.

LISTE NON LIMITATIVE, NI EXHAUSTIVE
Tâches pouvant être modifiées en fonction des nécessités des besoins du service.